

snalc

de l'école au supérieur



PERSONNELS DE DIRECTION

Les revendications du SNALC

Pour une meilleure attractivité du métier par l'amélioration de notre rémunération et de nos conditions de travail

Pour une clarification de nos missions statutaires : définition des priorités et suppression de toutes les tâches chronophages et sans intérêt

Pour un soutien hiérarchique sans faille lorsque notre intégrité professionnelle est mise en cause dans ou à l'extérieur de nos établissements

Pour une transparence totale dans le cadre des mutations ou des promotions, par la construction d'un barème juste et concerté, et d'un tableau comparatif des situations

Pour la mise en place d'une véritable égalité femmes / hommes dans la gestion des carrières au lieu de la parité qui n'a aucun sens

Pour en finir avec l'évaluation des adjoints par les chefs

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC

du 1^{er} au 8 décembre 2022

À NOS COLLÈGUES PERSONNELS DE DIRECTION

snalc
de l'école au supérieur



Même si vous n'êtes pas syndiqués, même si vous ne partagez pas notre sensibilité, prenez le temps de découvrir nos ambitions pour les personnels de direction.

Les élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre détermineront les syndicats qui nous représenteront et défendront nos intérêts. Ils interviendront dans les actes de gestion concernant nos carrières et dialogueront avec le Ministère. Voter est un acte démocratique majeur. Ce n'est pas une opposition de personnes mais un choix entre des idées.

Au SNALC, nous respectons la pluralité et nous pensons que la diversité des opinions est essentielle pour progresser. Or, depuis des années, les mêmes syndicats sont installés dans les différentes instances de représentation. L'heure du bilan a sonné. Même s'ils ont honnêtement tenté de défendre nos intérêts, la méthode employée n'a clairement pas été concluante. Nous pouvons ainsi constater que le syndicalisme de cogestion à ses limites. Il conduit inexorablement à une forme de compromission, en totale contradiction avec les intérêts de la profession. Listons objectivement ce qui ne va pas, ce qui ne fonctionne pas, ce qu'il faut changer en urgence pour remédier au manque d'attractivité de notre métier.

Nous, Personnels de direction, constituons un corps unique composé de plusieurs entités que certains voudraient diviser, un corps à bout de souffle qui croule sous la somme et la diversité des missions, sous la charge toujours croissante de tâches chronophages dont l'utilité reste parfois à démontrer, sous les pressions hiérarchiques et les injonctions paradoxales. Le poids de cette charge mentale est lourd à porter ; les conséquences sur nos vies personnelles et nos familles le sont encore plus. Sur ce point, le SNALC mettra tout en œuvre pour améliorer prioritairement nos conditions de travail et permettre à notre fonction de retrouver tout son sens.

Nous déplorons également le manque de reconnaissance. Nous avons pourtant traversé toutes les crises avec abnégation, souvent livrés à nous-mêmes, épuisés par les mesures à mettre en place dans une temporalité irrationnelle, nous avons su « garder le cap » avec responsabilité, éthique et déontologie, en bons représentants de l'État que nous sommes, attachés au service public d'éducation. Certes, un fonctionnaire, « ça fonctionne »... mais cela ne l'empêche pas de penser. Défendre le service public d'éducation est aujourd'hui un enjeu de société.

Sur la gestion de nos carrières, le constat est accablant. Il existe une opacité - volontaire - dans nos promotions et mutations ; les critères sont à géométrie variable en fonction des personnes et des situations, et cela génère bien des déceptions, des incompréhensions et des frustrations. Aucune autre catégorie professionnelle ne l'accepterait ; le SNALC ne le cautionnera pas. Favorable à la méritocratie, le SNALC veut que soit réellement récompensés l'investissement et la valeur professionnelle et agira, si vous lui en donnez les moyens, pour que soit mis en place des critères clairs et objectifs, mettant un terme à la pratique des « arrangements » douteux.

Qu'ont obtenu les syndicats qui nous représentent depuis des années ? Un compte épargne temps qui n'est qu'un compte épargne vent ; une fusion des classes qui a débouché sur un engorgement des promotions avec des ratios ridiculement faibles en comparaison - par exemple - de ceux des IEN ; et surtout, une perte considérable de pouvoir d'achat malgré une hausse continue de nos tâches quotidiennes : en somme, nous travaillons toujours plus... pour gagner moins.

Lors de ces élections, vous pourrez choisir de reconduire les mêmes - ce que vous aurez raison de faire si vous êtes satisfait de ce bilan. Ou vous pourrez voter pour le changement et imposer ainsi un nouveau rapport de force où nos intérêts seront défendus sans compromission, afin que notre métier retrouve l'aura et la considération qu'il mérite.

Une chose est certaine : le SNALC est un syndicat pragmatique, qui ne se contentera pas de cogérer sans faire de vague, en prétendant que tout va bien. Il défendra vraiment les intérêts des personnels et non des intérêts personnels.

Parce que vous êtes le cœur du métier, le rouage essentiel sans qui l'ensemble de l'Éducation nationale ne peut pas être pilotée, prenez conscience de votre force et optez pour l'alternance syndicale : vous n'avez rien à perdre et tout à gagner. Nous comptons sur vous.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022